

ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

jeunes Question écrite n° 122048

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes. M. Pierre Lunel, délégué interministériel à l'orientation, a rendu le 27 mars 2007, son schéma national de l'orientation et de l'insertion professionnelle intitulé « Pour un nouveau pacte avec la jeunesse ». Il y propose une série de vingt-huit mesures et de quatre préconisations visant à faire de l'insertion des jeunes une « finalité de la formation et le nouveau défi des universités ». La proposition n° 4 de M. Lunel consiste à la création d'un projet personnalisé d'orientation (PPO) spécifique aux élèves handicapés applicable à partir de la fin de la classe de 3e et jusqu'à l'entrée dans l'enseignement supérieur ou dans la vie active. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui donner ses intentions quant à la création d'un projet personnalisé d'orientation (PPO) spécifique aux élèves handicapés.

Données clés

Auteur : M. Thierry Mariani

Circonscription: Vaucluse (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 122048 Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3493